

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : paramed.gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : paramed.jolimont@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 305 Cogérer le programme d'éducation			
Code	PAIR3B05	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Gilly</u> Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be) Marie-Noëlle PIRNAY (marie-noelle.pirnay@helha.be)</p> <p><u>HELHa Jolimont</u> Cédric DEPUYDT (cedric.depuydt@helha.be) Sylvie BOSSU (sylvie.bossu@helha.be) Marjorie VANDERNIEPEN (marjorie.vanderniepen@helha.be)</p> <p><u>HELHa Tournai - Salines</u> Mbemba KIZIKA (mbemba.kizika@helha.be) Véronique FALYS (veronique.falys@helha.be) Anne-France PEUTTE (anne-france.peutte@helha.be) Sabine DE BOCK (sabine.de.bock@helha.be) Amandine COISNE (amandine.coisne@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- C 4.2 Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité
- C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence C 5 Assurer la communication professionnelle

- C 5.1 Entretien avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte

Compétence C 6 Mettre en oeuvre le projet de soins

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

Au départ d'une situation, argumenter le diagnostic éducatif et le projet de soin cogéré avec le client, son entourage ou une collectivité.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR3B05· Cogérer le programme d'éducation 30h / 7 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Principes d'enseignement et d'éducation pour la santé, éducation thérapeutique, promotion de la santé	12 h
Nutrition et diététique	12 h
AIP Education thérapeutique	6 h

Les descriptions détaillées des différentes parties sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive d'activité d'apprentissage correspondante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de la partie Principes d'enseignement et d'éducation pour la santé, éducation thérapeutique, promotion de la santé

Volume horaire	12 h
Coordonnées du titulaire et des intervenants	Mbemba KIZIKA (mbemba.kizika@helha.be) Mbemba KIZIKA (mbemba.kizika@helha.be)

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 305 : Cogérer le programme d'éducation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 305 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité.

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 5 : Assurer la communication professionnelle

4.C5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte.

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 305

Au départ d'une situation, argumenter le diagnostic éducatif et le projet de soin cogéré avec le client, son entourage ou une collectivité

Acquis d'apprentissage de l'activité

- Etablir le diagnostic éducatif : Évaluer les caractéristiques, potentialités, connaissances, croyances, motivation au changement besoins éducatifs, attentes, niveau de participation de l'individu ou du groupe
- Justifier le choix d'outils d'analyse de la situation du patient ou du groupe (donner quelques exemples)

3. Description

Contenu

Introduction

Promotion de la santé : politiques belges de santé communautaire

Projet d'éducation pour la santé : démarche de projet, développement de support, Health literacy

Education du patient/Education thérapeutique : counseling, empowerment/autonomisation du patient, patient partenaire

Motivation : Définition, Facteurs, Entretien motivationnel

Jugement clinique infirmier/positionnement professionnel : Modèles de soins infirmiers (centré sur l'apprentissage ou

centré sur les croyances)
Diagnostics/Résultats/interventions de promotion de la santé
Empowerment
Dépistage
Groupes d'entraide

Démarches d'apprentissage

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence et supports

Voir notes de cours

4. Modalités d'évaluation

L'épreuve intégrée de l'UE 305 sera réalisée par le biais du travail écrit de l'AIP projet éducation (305 C) et de l'examen écrit des activités d'apprentissage (305 A & 305 B). L'évaluation est programmée lors de la 2^{me} période d'évaluation.

Le travail demandé pour l'activité d'apprentissage : AIP projet d'éducation thérapeutique et/ou de promotion de la santé (305 C) s'effectue lors d'un stage.

Les 70 points de l'UE sont répartis en :

- 20 points pour les activités 305 A & 305 B.
- 50 points pour le travail (rapport de stage) d'éducation thérapeutique/promotion de la santé (305 C).

L'examen se fera au départ d'une situation concrète comme base commune aux questions relatives à la mobilisation des acquis en lien avec ces 2 activités d'apprentissage . Des questions complémentaires spécifiques à chacune d'elles peuvent être posées. (305A-305B)

L'examen non réalisé à la date déterminée, sans CM ou ML, sera considéré comme non présenté : « PP ».

L'évaluation du travail écrit s'appuie sur des critères et des indicateurs définis dans l'annexe à la fiche ECTS.

Le travail qui comporte 10 erreurs d'orthographe ou plus est irrecevable et sanctionné par un « 0/20 ».

Tout travail non remis sans ML ou CM sera considéré comme non présenté : « PP ». Dans ce cas le stage sera à refaire.

Réussite :

Etant donnée la logique d'une épreuve intégrée (mobilisation, articulation de connaissances visées par l'UE), l'UE 305 ne sera validée, après délibération du jury d'examens, que si l'étudiant démontre une maîtrise minimale des acquis d'apprentissage de chaque activité de l'UE.

Echec :

Sur décision du jury de délibération, une note globale d'échec à l'UE 305 a pour conséquence, soit :

- une réévaluation systématique de l'ensemble de ses activités d'apprentissage (305 A, 305 B, 305 C) ;
- une évaluation limitée d'activités d'apprentissage de l'UE (305 A, 305 B) en septembre, pour autant que l'étudiant ait montré la maîtrise minimale des acquis d'apprentissage liés à l'activité AIP projet éducation thérapeutique/stage (305 C) pour laquelle le jury pourrait accorder un report de la note en vue de la seconde session.
- si l'échec après délibération est dû à une sanction pour l'orthographe dans le travail de l' AIP, et pour autant que l'étudiant ait montré la maîtrise minimale des acquis d'apprentissage de l' AIP, il peut ne corriger que l'orthographe.

Les modalités d'évaluation s'appliquent à toutes les sessions.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques sont définies dans l' "Annexe" de l'activité d'apprentissage et communiquées lors du cours ; elles sont disponibles sur Connect ED.

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de la partie Nutrition et diététique

Volume horaire	12 h
Coordonnées du titulaire et des intervenants	Véronique FALYS (veronique.falys@helha.be) Véronique FALYS (veronique.falys@helha.be)

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 305 : Cogérer le programme d'éducation

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 305 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétences de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4C4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité.

4C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 5 : Assurer la communication professionnelle

4.C5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte.

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 305

Au départ d'une situation, argumenter le diagnostic éducatif et le projet cogéré avec le client, son entourage ou une collectivité.

Acquis d'apprentissage de l'activité

Au départ d'une situation donnée en lien avec l'OCI du bloc 3

- Evaluer la concordance entre les comportements observés, l'environnement du client et l'alimentation recommandée
- Choisir les conseils à donner au client et à son entourage

3. Description

Contenu

- Alimentation en cas d'épargne digestive (dysphagie, dysgueusie, reflux, ulcères, ...)
- Alimentation pré/post chirurgie bariatrique
- Alimentation dans des situations d'intolérances et d'allergies
- Alimentation en cas d'insuffisance rénale
- Alimentation du patient leucémique/cancéreux
- Dénutrition chez l'adulte

Démarches d'apprentissage

Cours magistral pour exposer certains volets de théorie avec support visuel

Echanges entre les étudiants et l'enseignant sur base de la matière et de leurs expériences personnelles

Utilisation de séquences vidéos et photos pour illustrer la matière.

Dispositifs d'aide à la réussite

Mises en situation et exercices d'applications

Ouvrages de référence et supports

ABSOLONNE J. Approche diététique des allergies. Institut Paul Lambin – Haute Ecole Léonard de Vinci. Bruxelles, septembre 2015.

GOURGET C. Additifs alimentaires. Le guide indispensable pour ne plus s'empoisonner. Edition Chariot d'or. Paris, janvier 2012.

Guggenbühl N. Allergies et intolérances alimentaires in food in action. Juin 2017, p.2 à 11.

Les allergies et intolérances alimentaires : comment les gérer au quotidien. Service Public Fédéral santé Publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement. Bruxelles. 2011.

L. Reynders, R. Van Loon, C. Wellens, E. de Winter, 2002, « Les principaux problèmes alimentaires du patient en oncologie. Guide et conseils pratiques – Fondation contre le cancer.

Boucquiau A. Viande et Santé. Une question d'équilibre? Fondation contre le cancer – Février 2014. Disponible sur : http://www.gembloux.ulg.ac.be/zt/Video/Carrefour_2014/3.%20Boucquiau/3.%20Boucquiau_UZT/3.%20Boucquiau_UZT.html, (consulté le 13/06/2018).

L'alimentation de l'adulte traité pour un cancer. Quelques conseils pratiques. La ligue contre le cancer. Paris- Novembre 2006. Disponible sur : http://www.ligue-cancer.net/files/national/article/documents/bro/alimentation_adulte.pdf, (consulté le 13/06/2018).

J. Absolonne, 1998, « Traitement diététique de la surcharge pondérale », Haute Ecole Léonard de Vinci. Institut Paul Lambin, Bruxelles, 93p.

Carnet de bord : « Enquête chez les jeunes », Observatoire de la Santé du Hainaut, Havré, 2003.

La chirurgie bariatrique, in « Brochure CHU-UCL », Namur, 2016.

B. Navez, Ce que la chirurgie bariatrique a dans le ventre. Clinique universitaire Saint-Luc.

J. Absolonne, 1998, "Traitement diététique de la surcharge pondérale", Haute Ecole Léonard de Vinci. Institut Paul Lambin, Bruxelles, 93p.

J. Absolonne, 1996, "La diététique de l'IRC", Haute Ecole Léonard de Vinci. Institut Paul Lambin, Bruxelles, 100p.
Nouveau parcours ou la greffe rénale au jour le jour. Service de Néphrologie pédiatrique – Hôpital Necker – Enfants-Malade. PARIS -1995

4. Modalités d'évaluation

L'épreuve intégrée de l'UE 305 sera réalisée par le biais du travail écrit de l'AIP projet éducation (305 C) et de l'examen écrit des activités d'apprentissage (305 A & 305 B). L'évaluation est programmée lors de la 2^{me} période d'évaluation.

Le travail demandé pour l'activité d'apprentissage : AIP projet d'éducation thérapeutique et/ou de promotion de la santé (305 C) s'effectue lors d'un stage.

Les 70 points de l'UE sont répartis en :

- 20 points pour les activités 305 A & 305 B.
- 50 points pour le travail (rapport de stage) d'éducation thérapeutique/promotion de la santé (305 C).

L'examen se fera au départ d'une situation concrète comme base commune aux questions relatives à la mobilisation des acquis en lien avec ces 2 activités d'apprentissage . Des questions complémentaires spécifiques à chacune d'elles peuvent être posées. (305A-305B)

L'examen non réalisé à la date déterminée, sans CM ou ML, sera considéré comme non présenté : « PP ».

L'évaluation du travail écrit s'appuie sur des critères et des indicateurs définis dans l'annexe à la fiche ECTS.

Le travail qui comporte 10 erreurs d'orthographe ou plus est irrecevable et sanctionné par un « 0/20 ».

Tout travail non remis sans ML ou CM sera considéré comme non présenté : « PP ». Dans ce cas le stage sera à refaire.

Réussite :

Etant donnée la logique d'une épreuve intégrée (mobilisation, articulation de connaissances visées par l'UE), l'UE 305 ne sera validée, après délibération du jury d'examens, que si l'étudiant démontre une maîtrise minimale des acquis d'apprentissage de chaque activité de l'UE.

Echec :

Sur décision du jury de délibération, une note globale d'échec à l'UE 305 a pour conséquence, soit :

- une réévaluation systématique de l'ensemble de ses activités d'apprentissage (305 A, 305 B, 305 C) ;
- une évaluation limitée d'activités d'apprentissage de l'UE (305 A, 305 B) en septembre, pour autant que l'étudiant ait montré la maîtrise minimale des acquis d'apprentissage liés à l'activité AIP projet éducation thérapeutique/stage (305 C) pour laquelle le jury pourrait accorder un report de la note en vue de la seconde session.
- si l'échec après délibération est dû à une sanction pour l'orthographe dans le travail de l' AIP, et pour autant que l'étudiant ait montré la maîtrise minimale des acquis d'apprentissage de l' AIP, il peut ne corriger que l'orthographe.

Les modalités d'évaluation s'appliquent à toutes les sessions.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques sont définies dans l' "Annexe" de l'activité d'apprentissage et communiquées lors du cours ; elles sont disponibles sur Connect ED.

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de la partie AIP Education thérapeutique

Volume horaire	6 h
Coordonnées du titulaire et des intervenants	Mbemba KIZIKA (mbemba.kizika@helha.be) Mbemba KIZIKA (mbemba.kizika@helha.be) Anne-France PEUTTE (anne-france.peutte@helha.be) Sabine DE BOCK (sabine.de.bock@helha.be) Amandine COISNE (amandine.coisne@helha.be)

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 305: Cogérer le programme d'éducation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 305 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4C4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité.

4C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 5 : Assurer la communication professionnelle

4.C5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte.

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 305

Au départ d'une situation, argumenter le diagnostic éducatif et le projet de soin cogéré avec le client, son entourage ou une collectivité.

Acquis d'apprentissage de l'activité

Au départ d'une situation, argumenter le diagnostic éducatif et le programme d'éducation pour la santé ou d'éducation thérapeutique cogéré avec le client, son entourage ou une collectivité.

3. Description

Contenu

L'activité AIP éducation thérapeutique (ETP) s'appuie sur diverses ressources développées dans différentes activités d'apprentissage du cursus de formation.

Démarches d'apprentissage

Illustration de l'ETP par un exemple concret avant le départ en stage.
Guidance et soutien de l'étudiant dans son processus d'appropriation de l'ETP.
Echanges et réflexion entre pairs sur des situations rencontrées en stage.
Activation des connaissances relatives à l'éducation de la santé, la promotion de la santé.

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative d'exercices réalisés en classe,
Travail collaboratif (co-construction des acquis entre pairs)
Séminaire de type « retours école » (suivi / accompagnement par les enseignants référents)

Ouvrages de référence et supports

Supports :

AIP (exercice sur base d'un cas concret)
Notes de cours
Lecture d'articles scientifiques (Références d'articles professionnels : HAS, revues soins...)

4. Modalités d'évaluation

L'épreuve intégrée de l'UE 305 sera réalisée par le biais du travail écrit de l'AIP projet éducation (305 C) et de l'examen écrit des activités d'apprentissage (305 A & 305 B). L'évaluation est programmée lors de la 2^{me} période d'évaluation.

Le travail demandé pour l'activité d'apprentissage : AIP projet d'éducation thérapeutique et/ou de promotion de la santé (305 C) s'effectue lors d'un stage.

Les 70 points de l'UE sont répartis en :

- 20 points pour les activités 305 A & 305 B.
- 50 points pour le travail (rapport de stage) d'éducation thérapeutique/promotion de la santé (305 C).

L'examen se fera au départ d'une situation concrète comme base commune aux questions relatives à la mobilisation des acquis en lien avec ces 2 activités d'apprentissage . Des questions complémentaires spécifiques à chacune d'elles peuvent être posées. (305A-305B)

L'examen non réalisé à la date déterminée, sans CM ou ML, sera considéré comme non présenté : « PP ».

L'évaluation du travail écrit s'appuie sur des critères et des indicateurs définis dans l'annexe à la fiche ECTS.

Le travail qui comporte 10 erreurs d'orthographe ou plus est irrecevable et sanctionné par un « 0/20 ».

Tout travail non remis sans ML ou CM sera considéré comme non présenté : « PP ». Dans ce cas le stage sera à refaire.

Réussite :

Etant donnée la logique d'une épreuve intégrée (mobilisation, articulation de connaissances visées par l'UE), l'UE 305 ne sera validée, après délibération du jury d'examens, que si l'étudiant démontre une maîtrise minimale des acquis d'apprentissage de chaque activité de l'UE.

Echec :

Sur décision du jury de délibération, une note globale d'échec à l'UE 305 a pour conséquence, soit :

- une réévaluation systématique de l'ensemble de ses activités d'apprentissage (305 A, 305 B, 305 C) ;
- une évaluation limitée d'activités d'apprentissage de l'UE (305 A, 305 B) en septembre, pour autant que l'étudiant ait montré la maîtrise minimale des acquis d'apprentissage liés à l'activité AIP projet éducation thérapeutique/stage (305 C) pour laquelle le jury pourrait accorder un report de la note en vue de la seconde session.
- si l'échec après délibération est dû à une sanction pour l'orthographe dans le travail de l' AIP, et pour autant que l'étudiant ait montré la maîtrise minimale des acquis d'apprentissage de l' AIP, il peut ne corriger que l'orthographe.

Les modalités d'évaluation s'appliquent à toutes les sessions.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques sont définies dans l' "Annexe" de l'activité d'apprentissage et communiquées

lors du cours ; elles sont disponibles sur Connect ED.